



MICHELIN  
+ QU'UN SYNDICAT

# LETTRE INFO



Rédactrice en chef :  
Valérie Dossin avec le concours de nombreux  
auteurs et relecteurs

Directeur de publication :  
José Tarantini

## Sommaire

### ÉDITO

**La profession de foi de la CFE-CGC : être plus qu'un syndicat**

Page. 01

### + PROCHES DES SALARIÉS

**Punition pour près de 5000 collaborateurs et cadres privés d'augmentation**

Page. 02

### + IMPLIQUÉS DANS L'ENTREPRISE

**La France, boulet du Groupe Michelin ?**

Page. 03

**Les salariés français ne vont pas profiter des très bons résultats du Groupe : analyse...**

Page. 04

**Stratégie « valeur » contre-offre large aux distributeurs : un pari risqué ?**

Page. 05

**Les actionnaires de Michelin ont capté les ¾ du résultat 2023 du Groupe**

Page. 06

### + PRÉSENTS SUR LE TERRAIN

**Pour suivre l'actualité des PSE de Cholet et Vannes, notre Appli CFE-CGC Michelin est là !**

Page. 07

### + QU'UN SYNDICAT

**Ligne Ethique Michelin : témoignage alarmant d'un élu CFE-CGC**

Page. 08

## La profession de foi de la CFE-CGC : être plus qu'un syndicat

Un simple slogan de communication ou une réalité concrète ? Pour nous, militants CFE-CGC, c'est une réalité concrète.

### Être plus qu'un syndicat, c'est :

- S'impliquer dans tous les sujets qui préoccupent les salariés dans l'entreprise.
- Dialoguer avec Michelin et avec les autres organisations syndicales pour faire avancer ces enjeux.
- Être force de proposition, parfois poil à gratter, mais toujours dans une démarche constructive avec un seul objectif : défendre les intérêts des salariés.

Depuis le début d'année, de nombreux sujets mobilisent notre engagement. Illustrations dans notre Lettre d'Information :

**Défense des salariés de Vannes et Cholet:** nous sommes pleinement engagés dans les négociations des Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) pour Vannes et Cholet. En téléchargeant notre appli vous pourrez suivre l'actualité des négociations en continu et connaître les dernières propositions. Voir page 7 pour télécharger l'application.

**Mobilisation à la suite des annonces d'augmentations pour 2025 :** nos propositions n'ont pas été retenues par l'employeur. Toutefois, nous poursuivons le combat pour obtenir plus d'équité dans la mise en œuvre. Discriminer 5 000 salariés est inacceptable !

### Décryptage des résultats financiers 2024 et de la stratégie valeur :

nos analyses approfondies vous apportent une information indépendante sur les résultats financiers de Michelin, la stratégie valeur et les récentes déclarations de Florent Menegaux au Sénat.

### Préparation des élections pour la Mutuelle Michelin :

la Mutuelle Michelin est un bien commun essentiel à préserver. Elle doit continuer et accompagner les salariés tout au long de leur vie. Retrouvez nos propositions pour les élections.

### Revendications autour de la Ligne Ethique :

la CFE-CGC se bat pour corriger les dysfonctionnements de la Ligne Ethique, afin que ce dispositif joue pleinement son rôle de protection des salariés.

Au-delà de ces sujets d'envergure, nous sommes sur le terrain, au quotidien, à l'écoute des salariés et des managers, pour répondre à leurs questions, les épauler en cas de difficulté, les accompagner et les défendre.

**C'est cela, être plus qu'un syndicat. Rejoignez-nous !**



Nathalie Goldaraz

## RÉMUNÉRATION

Punition pour près de  
5 000 collaborateurs et cadres  
privés d'augmentation

Valérie Dossin

Les négociations annuelles obligatoires ont eu lieu les 15 et 16 janvier. Facialement, le budget pour les cadres, principale population en effectifs de la MFPM, s'établit à 2%. Pour les collaborateurs, c'est à peine mieux car le budget hors cours d'année est de 1,90%. Dans la pratique, en considération des consignes passées aux managers, la moitié des cadres et collaborateurs devrait se retrouver sans augmentation individuelle. Cela représente environ 3 370 cadres et 1 360 collaborateurs.



**Les managers sont envoyés en première ligne faire le sale boulot.** Lors des NAO, il a été évoqué une simple recommandation auprès des managers afin d'éviter le « saupoudrage » pour les collaborateurs et cadres. Mais à aucun moment, il n'a été indiqué que la consigne serait de déshabiller « Pierre » pour habiller « Paul ». C'est pourtant bien ce que recommande l'employeur dans ses documents adressés aux managers en date du 16 janvier et 23 janvier : « *L'Entreprise recommande vivement de privilégier des augmentations individuelles d'au moins 2% afin qu'elles soient plus significatives pour les personnes concernées. En pratique, cela conduira en effet à ce qu'une part importante des salariés (environ la moitié) ne bénéficie d'aucune augmentation individuelle même si leur performance individuelle est solide* ».

**Où est le respect dû à l'engagement des salariés ?**

L'employeur demande en conscience à ses managers de priver d'augmentations individuelles environ 5 000 collaborateurs et cadres, malgré leur engagement et malgré des résultats financiers parmi les meilleurs que Michelin ait jamais réalisés : 2<sup>e</sup> meilleur ROS de sa longue histoire (130 ans), Free Cash Flow supérieur à l'engagement pris auprès des actionnaires.

**Où est la responsabilisation des managers ?**

D'après les propos relayés auprès de plusieurs managers à Ladoux, tout manager proposant des augmentations inférieures à 2% aux collaborateurs et cadres se verra opposer une fin de non-recevoir par le Service du Personnel et sera prié de revoir sa copie pour appliquer la consigne. L'employeur innove ainsi inventant le concept de « recommandation obligatoire ».

La CFE-CGC exprime son désaccord devant les mesures prises par Michelin. L'employeur prend le risque de diviser les salariés et de mettre les managers dans l'obligation de devoir gérer les tensions au sein de leurs équipes.

**La CFE-CGC appelle la direction à adopter des méthodes plus équitables de gestion salariale et à cesser toute forme de pression sur les managers.**



Éclairage sur les burn-out  
et la souffrance au travail

## FRAIS PERSONNEL

### La France, boulet du Groupe Michelin ?



Dominique Bourgois

**Des frais de personnel France (MFPM) inférieurs en % du CA à ceux du Groupe.**

**Les comptes de la France plombés par les multiples restructurations.**

**Les aides publiques diluées dans la politique actionnariale.**

Lors de son allocution devant le Sénat, Florent Menegaux a stigmatisé le manque de compétitivité de la France (coût de l'énergie & coûts salariaux), le poids des réglementations et de la fiscalité. Il a également affirmé que les activités de production en France perdaient de l'argent. Ce discours a ensuite été largement repris par les managers pour justifier la diète salariale et la sempiternelle chasse aux frais généraux (dont la majeure partie sont des coûts salariaux).

Pourtant, l'examen des faits nuance quelque peu le propos.

**1 - Des frais de personnel France (MFPM) inférieurs en % du CA à ceux du Groupe.**

Malgré le coût élevé du travail en France, **les frais de personnel de la France (MFPM) restent inférieurs en pourcentage du chiffre d'affaires (CA) à ceux du Groupe : 25% contre 26,1% en 2023.** En effet, il faut croiser les coûts salariaux avec la productivité et le mix activité du pays. Manifestement, les salariés français sont productifs et sur des activités génératrices de chiffre d'affaires.

**2 - Les comptes de la France plombés par les multiples restructurations.**

Pour savoir si une société génère un bénéfice ou une perte, il faut faire la somme de quatre composantes (le résultat d'exploitation, le résultat financier, le résultat exceptionnel et les impôts) pour obtenir le résultat net.

Or si le résultat net de la France est déficitaire ou faiblement bénéficiaire, c'est essentiellement à cause des restructurations qui se sont enchaînées depuis 10 ans. Nos dirigeants se comportent ainsi comme les médecins du XVIII<sup>e</sup> siècle qui saignent très régulièrement le malade (= la France) et font ensuite



mine de s'étonner que ses résultats se dégradent. Si on isole ces frais de restructuration, le tableau est nettement moins sombre. Quant aux activités de production, elles sont incluses avec les pneus importés et revendus en France dans le résultat d'exploitation qui est positif depuis des années (sauf en 2020, année Covid). Et pas négatif.

**3 - Les aides publiques diluées dans la politique actionnariale.**

Florent Menegaux s'est félicité du montant du crédit impôt recherche (40 M€) et a laissé entendre que si ce crédit disparaissait, cela l'amènerait à délocaliser les activités de recherche.

À propos de l'actionnariat, le Groupe a racheté 500 M€ d'actions en 2024, sans que cela n'ait soutenu le cours de Bourse. Les rachats d'action étant imposés à 8%, le Groupe va acquitter un montant d'impôt de 40 M€, soit l'équivalent du crédit d'impôt recherche. Le montant que l'entreprise a perçu d'un côté en aide publique pour le CIR est redonné de l'autre côté par l'impôt à cause de sa prodigalité dans les rachats d'action... Où est la logique ?



Retrouvez l'intégralité de l'article, tableaux et graphiques à l'appui

## SALAIRES

### Les salariés français ne vont pas profiter des très bons résultats du Groupe : analyse...



Jean-François Landemaine

**Les salariés français ne profiteront pas des très bons résultats du Groupe... Dans un groupe qui vante le capitalisme « équilibré » et qui affirme avoir comme pilier de sa stratégie le « People », les femmes et les hommes, quelle ironie ! Et pour les actionnaires ? Les actionnaires, eux, recevront eux 52% du résultat net au travers des dividendes. Il faudra ajouter à cela le montant des rachats d'action, qui reste inconnu à ce jour. Vous avez dit capitalisme « équilibré » ?**

#### 1. Une très solide performance financière

Même s'ils sont légèrement inférieurs à ceux de 2023, les résultats 2024 sont à des niveaux élevés : 3<sup>e</sup> meilleur ROS (3,4 milliards €) de l'histoire de Michelin et 2<sup>e</sup> meilleur résultat en termes de Free Cash Flow avant acquisitions (2,2 milliards €). Comme d'habitude, la marge a été privilégiée aux volumes au travers d'une stratégie de valeur mais on voit dans les résultats qu'on a atteint les limites des augmentations de prix, l'effet prix étant désormais marginal. La belle performance du Free Cash Flow avant acquisitions vient d'une forte diminution des stocks (-16 M€) et d'un pilotage raisonnable des investissements.



#### 2. Une répartition des bénéfices inéquitable

Pour les salariés, le bonus Groupe s'élève à 71% contre 134% l'an dernier, soit une division presque par deux. Par ricochet, cela affectera aussi le bonus équipe qui est indexé sur le bonus Groupe.

C'est la mauvaise nouvelle du jour qui s'ajoute à celle de la diète salariale et des suppressions de 1 254 postes en France (Cholet, Vannes). Les salariés français ne profiteront donc pas des très bons résultats du Groupe. Au passage, il est très dommageable que les gérants n'aient pas davantage poussé le critère d'ajustement. Où est le P de People et le Icare ?

Les actionnaires, eux, recevront 52% du résultat net au travers des dividendes. Il faudra ajouter à cela le montant des rachats d'action, qui reste inconnu à ce jour, même si les gérants ont confirmé le programme triennal (2024 à 2026) de rachats d'actions pour un montant de 10000000000 €.

Rappelons qu'en 2024, les actionnaires avaient capté au travers des dividendes et rachats d'action 74% du résultat net 2023. Contrairement à l'an dernier, il y a donc un traitement différencié entre les actionnaires qui sont soignés et les salariés qui ne sont pas récompensés de leur contribution : « bossez et silence dans les rangs ». Ce n'est pas de cette façon qu'on mobilisera des salariés qui, par ailleurs, ont montré leur engagement (84,7% de taux d'engagement), engagement souligné par les gérants.

#### 3. Vers d'autres restructurations industrielles ?

Dans sa présentation des résultats, Florent Menegaux a rappelé les 9 « ajustements » (sic) industriels opérés depuis octobre 2023, indiquant que le Groupe avait réduit ses capacités industrielles de 10% en TC et 15% en PL. En répondant aux investisseurs, il a également dit que les capacités industrielles étaient en permanence révisées pour être ajustées aux marchés, laissant ainsi la porte ouverte à de futurs « ajustements ». Concernant les ventes aux US, premier marché pour Michelin avec 1/3 des ventes du Groupe, l'origine est à 70% locale et il a reconnu dans le Financial Times que la mise en place des barrières douanières pourrait amener le Groupe à accélérer ses investissements aux US.



**Et si les entreprises payaient trop les quinquas ?**

## BUSINESS

### Stratégie « valeur » contre-offre large aux distributeurs : un pari risqué ?



Patrice Rota

**La recherche d'une valeur ajoutée suffisante doit être la cible de toute entreprise. Cependant à vouloir toujours plus, le risque devient fort de détruire d'autres aspects importants de notre business. Explications...**

Après avoir mené une enquête sur 3 ans auprès de distributeurs Michelin, je suis inquiet de notre offre commerciale. En effet, les distributeurs interviewés disent tous, avec des mots différents, la même chose. **Nous sommes de moins en moins crédibles en termes de complétude de gamme, de dimensions et de tiers de prix, de nos offres.** Elles étaient pourtant « fer de lance » de notre relation commerciale avec nos distributeurs.

La meilleure synthèse du pourquoi m'a été donnée par un Négociant Spécialiste de la Nièvre que j'ai suivi il y a plus de 30 ans.

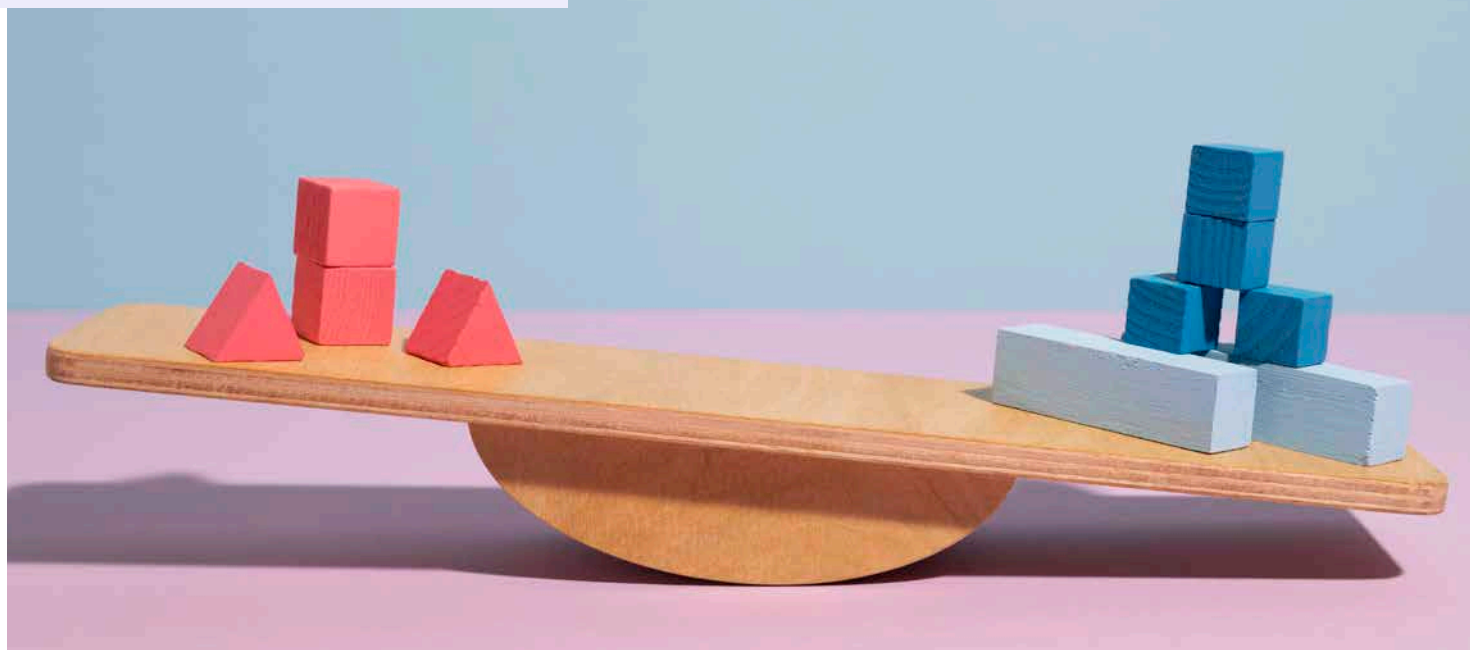
« Lorsque que vous nous visitiez il y quelques années vous aviez pour le TC4 (tourisme, camionnette, 4x4) une offre complète à la marque Michelin du 14" au 20", une offre en tier 2 de prix avec la marque Kleber avec une bonne couverture dimensionnelle, et une gamme en tier 3 de prix avec le Kormoran. Maintenant vous ne voulez que me vendre du Michelin en 18" &+, pour des raisons de valeur que je comprends, mais le problème c'est que plus de 70 % de mes clients achètent sur les autres segments de prix et de dimension et il est de plus en plus difficile d'avoir ces produits avec le Groupe Michelin. Donc je me tourne vers vos concurrents (pour ce distributeur Continental) qui me fournissent ces produits, donc vos volumes et votre part de marché baissent chez moi, mais plus encore ils veulent aussi capter la valeur en 18" &+ et votre part de marché en haut de gamme commence à s'éroder aussi ».

**Ces propos ont été un révélateur pour moi. Je ne comprends pas pourquoi vouloir tout orienter sur la forte valeur ajoutée, alors que notre business doit être tout aussi au service de nos distributeurs et de nos consommateurs.**

Nous devons avoir une offre large et complète pour satisfaire nos clients au risque de ne plus être crédible sur nos marchés. **La CFE-CGC alerte l'employeur sur les risques que prend Michelin à persister dans la stratégie dite « Valeur ».**



Retrouvez l'intégralité de l'article



## PROFIT

### Les actionnaires de Michelin ont capté les ¾ du résultat 2023 du Groupe



Christophe Bitsch

**Un montant record de distribution aux actionnaires en 2024 : près de 100 Milliards d'€.**

**De fortes disparités dans les politiques de redistribution des Groupes du CAC40.**

**Rachats d'actions massifs (500M€) pour Michelin en 2024 sans effet sur le cours de l'action : argent bien utilisé ?**

Selon la lettre d'information Vernimmen, le niveau de restitution aux actionnaires (dividendes + rachat d'actions) des Groupes du CAC40 s'est établi en 2024 au niveau record de 98,3 Milliards d'€.

Le niveau de redistribution aux actionnaires est proche de celui de l'an dernier, même si la répartition diffère un peu : davantage de dividendes, moins de rachats d'actions. Depuis 2 décennies, il y a donc une nette accélération des montants rendus aux actionnaires.

Les auteurs de l'étude défendent la thèse selon laquelle les dividendes d'aujourd'hui permettent le financement des entreprises de demain. Hélas, ces transferts sont difficiles à tracer et les auteurs omettent étrangement d'analyser la nationalité des investisseurs. **Les investisseurs non-résidents (=étrangers) détiennent ainsi 40% du CAC40 et chez Michelin, cette part monte à 65%.** Les capitaux restitués aux actionnaires ne servent donc pas nécessairement au financement de l'économie.



Concernant Michelin, c'est la première fois dans son histoire que **le Groupe dépasse – très largement – le milliard d'euros distribué aux actionnaires.** Avec un total de 1462 M€, le Groupe se classe ainsi 21<sup>e</sup> sur 40 en montants versés aux actionnaires.

En 2024, le Groupe aura été à contre-courant des autres groupes.

Toutefois, ce montant seul ne signifie pas grand-chose car le montant versé aux actionnaires est généralement fonction des résultats financiers. **L'indicateur le plus pertinent est le taux de distribution, rachat d'actions compris. Ce taux pour Michelin s'élève à 74%, soit 8 points au-dessus de la moyenne** des Groupes du CAC40: les actionnaires de Michelin ont ainsi capté les ¾ du résultat 2023 du Groupe. Cette année, le Groupe devrait encore distribuer 985 M€ de dividendes et procéder à des rachats d'action, dépassant ainsi la barre du milliard d'€ rendus aux actionnaires.

Michelin a ainsi massivement pratiqué des rachats d'action (500 M€), alors que les autres groupes avaient plutôt tendance à freiner leurs rachats. On peut s'interroger sur la pertinence de ces rachats : en effet, ces 500 M€ n'ont pas permis de valoriser l'action puisque son cours est passé de 32,46 € le 1<sup>er</sup> janvier à 31,03€ le 24 octobre, date de la dernière opération de rachats.

Michelin n'est pas le seul dans ce cas car l'étude montre que parmi les 10 sociétés ayant pratiqué le plus de rachats d'actions depuis 2012, 6 ont sous-performé le CAC40 sur la période. En outre, le Groupe va payer 8% d'impôts sur ces rachats d'action, soit 40M€! **Tout ça pour ça...** Dès lors, même si une partie de ces rachats ont servi au financement du Bib'action, on peut légitimement se demander si cet argent n'aurait pas été plus utile dans des investissements vers la transition climatique et/ou dans la modernisation de nos systèmes d'information qui en ont grandement besoin...



Retrouvez l'intégralité de l'article

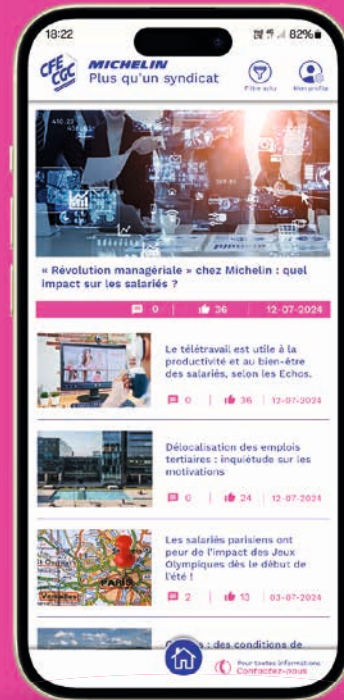
# + PRÉSENTS SUR LE TERRAIN



Pour suivre l'actualité des PSE de Cholet et Vannes, notre Appli CFE-CGC Michelin est là !

En choisissant d'activer les notifications vous serez prévenu dès la sortie d'un nouvel article ou d'une nouvelle information sans rien rater de l'actualité qui vous tient à cœur.

Alors n'hésitez plus et téléchargez votre application CFE-CGC Michelin !



Télécharger dans l'App Store



DISPONIBLE SUR Google Play



## Élections Mutuelle Michelin, votez CFE-CGC !

Pour les adhérents, la CFE-CGC propose :

- ◆ de passer le remboursement des frais pour médecine douce à 200 euros par an,
- ◆ d'intégrer les frais de consultation de psychologues aux frais pour médecines douces,
- ◆ d'offrir un meilleur accompagnement en orthodontie,
- ◆ et de lancer une vaste consultation auprès des adhérents pour identifier leurs besoins, leurs difficultés et proposer ensuite un plan d'action pour mieux y répondre.

## SOCIAL

## Ligne Ethique Michelin : témoignage alarmant d'un élu CFE-CGC



Bruno Joubrel

**En décembre, l'un de nos élus a dénoncé devant le CSE de Clermont-Ferrand les dérives de la Ligne Ethique Michelin dont il est victime. Sa déclaration est très claire et honnête, aussi nous avons eu envie de la partager avec vous, sans filtre.**



Prenez le temps de lire,  
c'est édifiant  
et un peu effrayant.

**Nous le redisons ici, la Ligne Ethique permet de faire cesser des comportements qui ne sont pas acceptables, en cela elle est nécessaire mais il faut corriger certains problèmes graves, bien identifiés.**

Voici quelques extraits de son témoignage

« [...] Acte 1 : Nous sommes au mois de juillet 2021 un lundi matin, nous sommes convoqués par notre N+2 dans une salle pour nous annoncer que notre N+1 avait été licencié avec effet immédiat pour faute grave. [...]

Acte 2 : 11 décembre 2024, je reçois un message de mon hiérarchique actuel, que je dois absolument me libérer à 11h30 pour un entretien avec lui et un membre du Service du Personnel. Le Service du Personnel m'annonce que l'entreprise avait reçu l'injonction de communiquer mes coordonnées personnelles à la Police Judiciaire de Clermont-Ferrand et que j'allais être convoqué par la PJ pour être entendu dans le cadre d'une plainte déposée par mon N+1 licencié 3 ans plus tôt. [...]

Acte 3 : [...] je ne vais pas bien du tout depuis une semaine, je ressens une très grosse colère car je ne suis aucunement concerné par ce qui est arrivé il y a maintenant 3 ans et demi. Je terminerai en remerciant pour leur accompagnement tous mes collègues de la section CFE-CGC et aussi la Médecine du Travail qui est entrée en contact avec moi dès les premiers signes d'alerte ».



Ligne Ethique, vraiment éthique ? Lettre ouverte à madame Grass

## REVUE DE PRESSE






Usine Nouvelle : interview percutante de l'expert CFE-CGC Finances sur les NAO 2025



Fermeture de Michelin à Cholet : un impact « conséquent » dans le paysage industriel de l'agglo

Retrouvez-nous sur :

-  Cfe-cgc Michelin
-  CFE-CGC Michelin
-  cfecgcmichelin

Découvrez l'ensemble de nos dossiers sur : [www.cfecgcmichelin.org](http://www.cfecgcmichelin.org)

